



105e réunion du Conseil de l'UICN
Marseille, 2 septembre 2021

DÉCISIONS

Déc. #	Décision du Conseil
Ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour)	
C105/1	Le Conseil de l'UICN, Adopte l'ordre du jour de sa 105e réunion. (Annexe 1)
Congrès mondial de la nature de l'UICN (Point 4 de l'ordre du jour)	
Composition des Comités du Congrès	
C105/2	Le Conseil de l'UICN, <i>Sur recommandation</i> du Comité d'organisation du Congrès, Approuve les noms proposés pour la composition des Comités du Congrès, tels que révisés. (Annexe 2)
Motion demandant un vote en ligne de toutes les motions à l'issue du Congrès	
C105/3	Le Conseil de l'UICN, <i>Ayant examiné</i> la proposition de 13 Membres de l'UICN qui lui a été soumise le 1er septembre 2021, visant à amender les Règles de procédure afin de soumettre exceptionnellement les motions présentées lors du Congrès mondial de la nature 2021 (c'est-à-dire les projets de résolutions et de recommandations, ainsi que les propositions d'amendement aux Statuts de l'UICN) à un vote en ligne dans un délai d'un mois après la clôture du Congrès, afin de permettre à tous les Membres de l'UICN de participer de manière égale à la prise de décision de l'Union, ainsi que la lettre de 7 Membres africains de l'UICN reçue le 31 août 2021, demandant un vote en ligne des motions pour les mêmes raisons ; Décide de transmettre la proposition au Congrès, révisée en une motion qui permette d'atteindre le même objectif mais par le biais d'une décision <i>ponctuelle</i> au lieu d'inscrire les circonstances exceptionnelles du Congrès 2021 dans les Règles de procédure, comme suit : Le Congrès mondial de la nature de l'UICN, Ayant examiné la proposition du Conseil de l'UICN en réponse aux demandes d'un certain nombre de Membres de l'UICN de soumettre exceptionnellement les motions présentées lors du Congrès mondial de la nature 2021 (c'est-à-dire les projets de résolutions et de recommandations, ainsi que les propositions d'amendements aux Statuts de l'UICN) à un vote en ligne dans un délai d'un mois après la clôture du Congrès, afin de permettre à tous les Membres de l'UICN de participer de manière égale à la prise de décision de l'Union ;

	<p>Décide, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19, de soumettre toutes les motions qui n'exigent pas une décision immédiate de l'Assemblée des Membres et visent à définir la politique générale de l'UICN (résolutions), à influencer les politiques et les actions de tiers (recommandations) et à définir la gouvernance de l'UICN, conformément à l'article 20 a) et b) des Statuts de l'UICN et à l'article 48bis du Règlement, à un vote en ligne conformément à l'article 94 des Règles de procédure, mais avec des délais plus courts et sans discussion préalable en ligne. Le texte des motions soumises à ce vote en ligne sera celui proposé par le Comité des résolutions, après discussion au sein des groupes de contact, pour discussion en plénière mais pas pour vote. Les motions nouvelles et urgentes seront, en principe, soumises au vote en ligne, sauf si le Comité des résolutions juge une motion spécifique urgente (à décider au cas par cas) et conseille à l'Assemblée des Membres de la voter immédiatement ;</p> <p>Demande au Secrétariat d'entreprendre tous les préparatifs nécessaires pour que le vote en ligne soit ouvert dans un délai d'un mois à compter de la fin du Congrès ;</p> <p>Décide que la présente décision entre en vigueur immédiatement.</p> <p>Décide d'inscrire cette motion au projet d'ordre du jour du Congrès.</p>
<p>Demande d'adhésion (Point 5 de l'ordre du jour)</p>	
<p>C105/4</p>	<p>Le Conseil de l'UICN, <i>Sur recommandation du Comité institutionnel et de gouvernance (CIG)</i>, décide de rejeter la demande d'adhésion de « Fundatia Conservation Carpathia (Fondation Conservation Carpathia), Roumanie » au motif que le candidat ne remplit pas les conditions définies à l'article 7 des Statuts de l'UICN, en particulier en ce qui concerne l'article 7(c)ii.</p>



105e réunion du Conseil de l'UICN¹

Jeudi 2 septembre 2021 à 14h00 CEST (heure locale à Marseille)

Ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation par le Président et approbation de l'ordre du jour

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur général, y compris une mise à jour sur la situation financière de l'UICN

Point 3 de l'ordre du jour : Lettre de préoccupation du Comité national du Pakistan

Point 4 de l'ordre du jour : Congrès mondial de la nature de l'UICN

4.1 Composition des Comités du Congrès

4.2 Mise à jour sur le processus des « Résultats de Marseille ».

4.3 Proposition de Membres de l'UICN au Conseil, datée du 1er septembre 2021, visant à modifier les Règles de procédure afin d'organiser un vote en ligne de toutes les motions devant être adoptées par le Congrès, au plus tard un mois après la fin de celui-ci.

4.4 Lettre de Membres africains de l'UICN demandant de reconsidérer la décision d'exclure les Membres non présents au Congrès du vote sur les motions et d'organiser ce dernier sous forme d'un vote électronique, comme c'est déjà le cas pour les élections au Conseil.

4.5 Recommandations du Conseil sortant au nouveau Conseil

Point 5 de l'ordre du jour : Demandes d'adhésion

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

¹Dernière réunion du Conseil de l'UICN pour la période 2016-2021.

Proposition du Conseil au Congrès concernant la composition des comités du Congrès de 2021

(approuvée par le Conseil à sa 105e Réunion, le 2 septembre 2021)

Comité directeur du Congrès¹

Note: la composition du Comité directeur est donnée à titre d'information car elle est définie à l'article 15

ZHANG Xinsheng, Président	Chine
Jennifer Mohamed – Katerere	Zimbabwe / Afrique du Sud
Malik Amin Aslam Khan	Pakistan
Andrew Bignell	Nouvelle-Zélande
John Robinson	États-Unis
Mamadou Diallo	Sénégal
Ali Kaka	Kenya
Kathy MacKinnon	Royaume-Uni
Ana Tiraa	Îles Cook
Sixto Inchaustegui	République Dominicaine
Marc Strauss and Francesco Gaeta (Host Country representative)	France
Bruno Oberle	Directeur Général

Comité des résolutions du Congrès²

Note: Le Comité des résolutions du Congrès comprend les membres du Groupe de travail des motions du Conseil, conformément à l'article 20.

Jon Paul Rodriguez, Président	Venezuela
Said Damhoureyeh, Président adjoint	Jordanie
Michael Hošek	République Tchèque
Hilde Eggermont	Belgique
Said Damhoureyeh	Jordanie
Teina Mackenzie (nommé en 2019 conformément au règlement 29)	Îles Cook
Anaid Velasco (nommé en 2019 conformément au règlement 29)	Mexique
Will Gartshore (nommé en 2019 conformément au règlement 29)	États-Unis
Jean-Baptiste D'Isidoro (Représentant du pays hôte); Béatrice Galin (Représentant adjoint du pays hôte)	France
Malan Lindeque (nommés par les députés lors de la 1ère séance)	Namibia

¹Suite à l'avis du CPC selon lequel il n'est pas conseillé de faire partie à la fois du Comité directeur et du Comité des résolutions (conflit d'intérêt potentiel et réunions conflictuelles), deux membres se sont retirés : Hilde Eggermont (Belgique) a exprimé le souhait de siéger exclusivement au Comité des résolutions et Nihal Welikala (Sri Lanka / Royaume-Uni) de siéger exclusivement au Comité des finances et de l'audit.

² Suite à l'avis du CPC selon lequel il n'est pas conseillé de faire partie à la fois du Comité directeur et de la Commission des résolutions (conflit d'intérêt potentiel et réunions contradictoires), deux membres se sont retirés : Sixto Inchaustegui (République dominicaine) et Mamadou Diallo (Sénégal) ont exprimé le souhait de siéger exclusivement au Comité directeur du Congrès. Jan Olov Westerberg a exprimé le souhait d'être membre de la Commission du programme du Congrès.

Comité de vérification des pouvoirs du Congrès

Jenny Gruenberger, Président	Bolivie
Angela Andrade	Colombie
Jesca Eriyo Osuna	Uganda
Ramon Perezgil	Mexique
Bhoke Werema	Kenya
Xiaohong Jiang	Chine

Comité des finances et audit du Congrès

Ayman Rabi, Président	Palestine
Nihal Welikala	Sri Lanka / Royaume-Uni
Rick Bates	Canada
Marco Vinicio Cerezo Blandón	Guatemala
Norbert Baerlocher	Suisse
Simon Stuart	Royaume-Uni
Victoria Kosmatova	Russie
Caitlin Brandt	Canada
Peter Mills	Afrique du Sud
Alex Zhang	Chine

Comité de la gouvernance du Congrès

Amran Hamzah, Président	Malaisie
Tamar Pataridze	Géorgie
Erastus Kanga	Kenya
Ana di Pangraccio	Argentine
Bibiana Sucre	Venezuela
Thokozani Mkhize	Afrique du Sud
Christine Dawson	États-Unis
Ann-Katrine Garn	Danemark
Pauline Nantongo Kalunda	Ouganda
Keping Ma	Chine

Comité du Programme du Congrès

Jan Olov Westerberg, Président	Suède
Kristen Walker Painemilla	États-Unis
Shaika Al-Dhaheri	UAE
Mangal Man Shakya	Népal
Mikhail Yablokov	Russie
Razeena Omar	Afrique du Sud
Kevin Chang	États-Unis